



Travail

Couverture syndicale au Canada - 2014

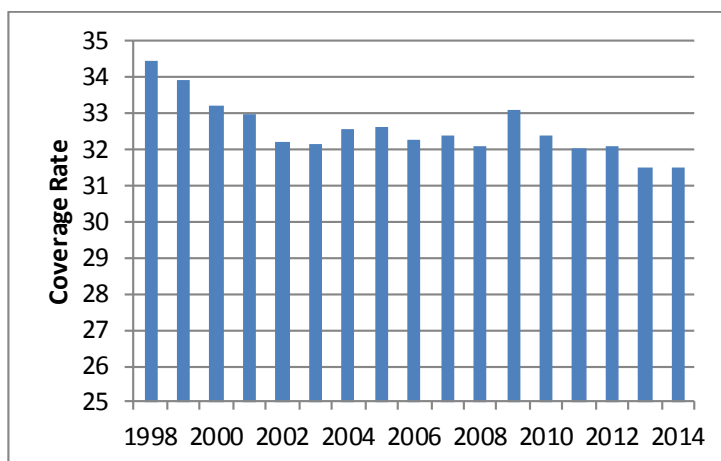
Introduction

La Division de l'information et de la recherche sur les milieux de travail (DIRMT), Programme du travail, effectue un recensement annuel auprès des organisations syndicales au Canada qui représentent des unités de négociation de 50 employés ou plus. Ce recensement fournit de l'information sur les employés couverts par des conventions collectives selon le type d'organisation, la taille et l'affiliation.

La couverture syndicale reste inchangée dans l'ensemble

En 2014, la couverture syndicale au Canada est restée inchangée en grande partie. Selon les organisations syndicales, le nombre total d'employés visés par les conventions collectives s'élève à 4 753 232, soit une augmentation de 0,9 % depuis 2013. Cependant, le nombre total d'employés a augmenté de 0,8 %, laissant le taux de la couverture syndicale inchangé depuis l'année précédente à 31,5 %, après avoir baissé de 0,6 point de pourcentage depuis 2012¹.

Graphique 1 : taux de couverture syndicale au Canada (%), 1998-2014



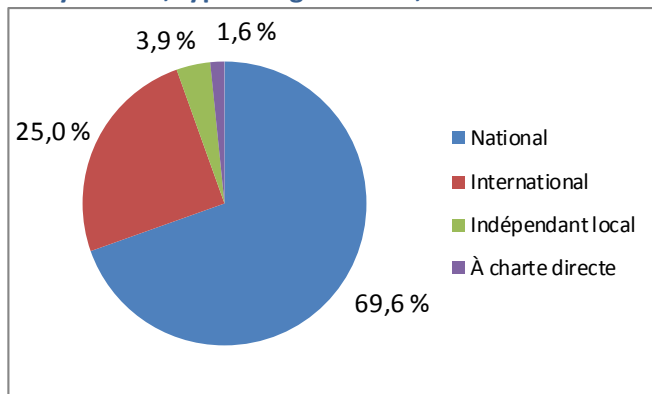
¹ Statistique Canada a rapporté un taux de couverture syndicale de 31,1 % en 2013, et de 30,4 % en 2014. Le taux de couverture de Statistique Canada est basé sur les données de l'Enquête sur la population active (EPA) recueillies mensuellement à partir d'un échantillon de personnes en âge de travailler. Les données de la couverture syndicale du Programme du travail sont recueillies directement auprès d'organisations syndicales utilisant un recensement d'autoévaluation.

La couverture syndicale est fortement concentrée

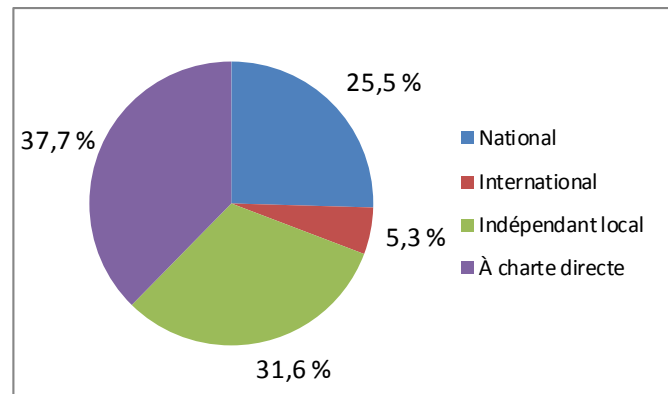
Les employés syndiqués au Canada restent groupés dans quelques grands syndicats et congrès du travail.

Il existe quatre types de syndicats au Canada : 1) *National*; 2) *International*; 3) *Organisation locale indépendante*; et 4) *Syndicat local à charte directe*. Comparé à 2013, il n'y a eu pratiquement aucun changement dans la répartition des employés syndiqués selon le type de syndicat en 2014. Les syndicats nationaux continuent à représenter 69,6 % du total employés syndiqués, suivis par les syndicats internationaux (25 %) (Graphique 2-A). Les organisations locales indépendantes représentent presque 3,9 % des employés syndiqués, et les syndicats locaux à charte directe constituent toujours la plus faible proportion (1,6 %).

GRAPHIQUE 2-A : proportion d'employés couverts, de syndicats, type d'organisation, 2014



GRAPHIQUE 2-B : proportion, type d'organisation, 2014



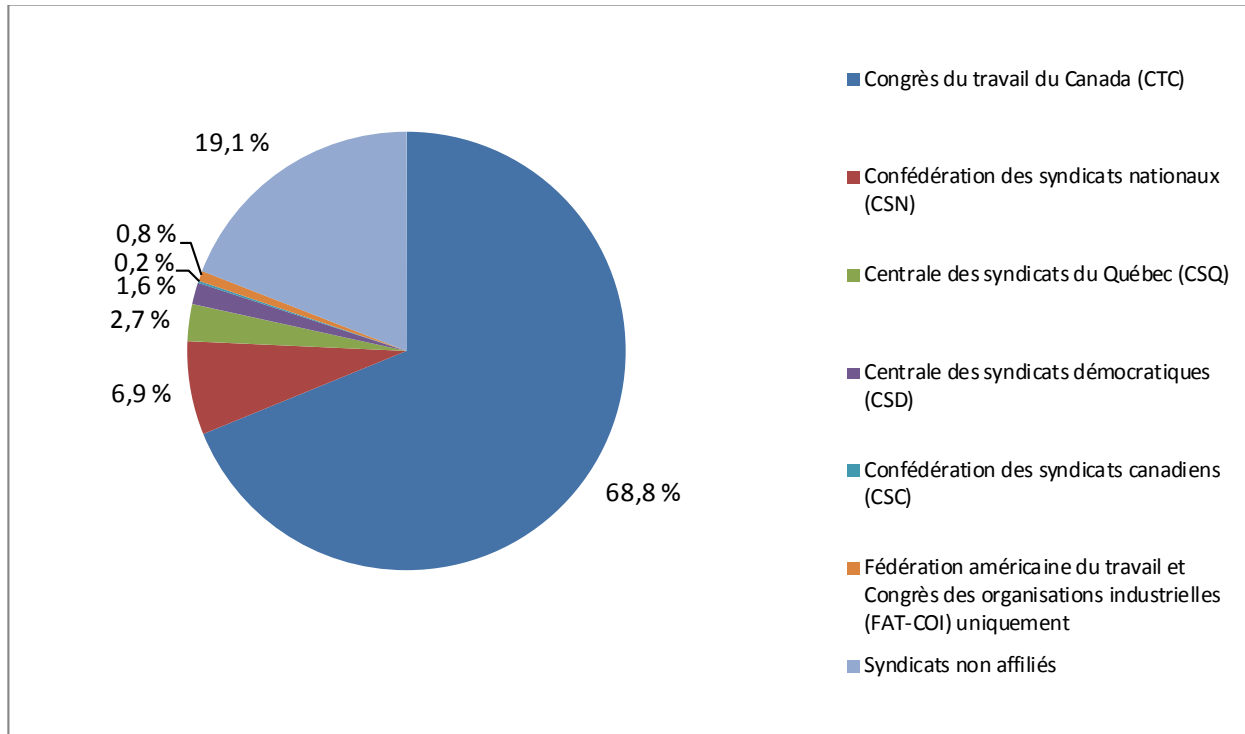
**Note : (les pourcentages ne totalisent pas 100 % en raison d'arrondissement)*

Les syndicats locaux à charte directe et les organisations locales indépendantes continuent à représenter plus de deux tiers (69,3 %) de l'ensemble des syndicats, suivis par les syndicats nationaux (25,5 %) et internationaux (5,3 %) (Graphique 2-B).

En 2014, environ 45 % de l'ensemble des employés syndiqués étaient membres de l'un des huit grands syndicats représentant chacun plus de 100 000 employés. Parmi ces syndicats, cinq étaient nationaux et trois internationaux. Par ailleurs, 11,9 % des employés syndiqués étaient membres de 418 syndicats (sur un total de 770 syndicats) représentant moins de 10 000 employés chacun. En outre, 1,9 % des employés syndiqués étaient membres de 278 syndicats encore plus petits, avec moins de 1 000 employés chacun.

En 2014, la plupart des syndicats (80,9 %) étaient affiliés à un congrès du travail. Le Congrès du travail du Canada (CTC) a continué à représenter le plus grand nombre d'employés syndiqués (68,8 %), suivi de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) qui représentait 6,9 % d'employés syndiqués (Annexe 7 et graphique 3). Un peu plus de 19 % de l'ensemble des employés syndiqués n'étaient pas affiliés à un congrès du travail.

GRAPHIQUE 3 : taux de la couverture syndicale au Canada (%), 1998-2014



Changement d'affiliation aux congrès du travail et fusions de syndicats

Quatre syndicats, qui n'avaient aucune affiliation auparavant, se sont affiliés à un congrès du travail en 2014 : l'Association des professeurs(es) du Campus Notre-Dame-de-Foy (115 membres) et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais (222 membres) se sont affiliés à la CSN; le Syndicat des salariés de Vic Royal (241 membres) s'est affilié à la Centrale des syndicats démocratique (CSD); et le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau-Québec-local 610 (432 membres) s'est affilié au CTC.

En 2014, seule une fusion a été observée entre deux syndicats : l'Association des professeurs de l'Université Wilfrid-Laurier et ses 583 membres ont fusionné avec la Fédération des enseignantes / enseignants des écoles secondaires de l'Ontario.

Changements législatifs et réglementaires

En 2014, un certain nombre de changements ont été apportés à la législation du travail au Canada. Ces changements vont influencer l'accréditation syndicale et les processus de révocation d'accréditation syndicale.

Au niveau fédéral, la Loi C-525, *Employees' Voting Rights Act*, a reçu la sanction royale le 16 décembre 2014 et entrera en vigueur le 16 juin 2015. La loi modifie les règles d'accréditation /révocation d'accréditation syndicale en vertu du *Code canadien du travail*, la *Loi sur les relations de travail au Parlement* et la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, en passant d'un système de vérification de carte (selon lequel un syndicat est accrédité en démontrant un soutien de la majorité) à un système de scrutin obligatoire (selon lequel un syndicat est accrédité / ou révoqué en fonction d'un scrutin secret de représentation). Les parties qui demandent l'accréditation / la révocation d'un syndicat auront besoin du soutien d'au moins 40 % des employés de l'unité de négociation afin de procéder à un vote. Les résultats d'un vote de représentation doivent être déterminés sur la base de la majorité des suffrages exprimés.

En 2014, des changements ont également été apportés aux règles d'accréditation syndicale à Terre-Neuve-et-Labrador. La Loi 22, *une loi modifiant la Labour Relations Act*, est entrée en vigueur le 5 juin 2014.

Elle a modifié la *Labour Relations Act* pour rétablir le système de scrutin obligatoire pour l'accréditation syndicale, en rejetant les amendements législatifs adoptés en 2012 qui permettaient l'accréditation syndicale avec le soutien d'au moins 65 % des employés d'une unité de négociation. Selon les nouvelles règles, le syndicat peut procéder à un scrutin de représentation s'il a le soutien d'au moins 40 % des employés d'une unité de négociation. Lorsque 70 % ou plus des employés admissibles participent à un scrutin, un syndicat peut être accrédité s'il obtient le soutien d'une majorité des voix exprimées. Si moins de 70 % d'employés admissibles votent, l'accréditation syndicale peut être obtenue uniquement si une majorité d'employés de l'unité de négociation s'est exprimée en faveur de l'accréditation.

Au Québec, la législation (Loi 8, *une loi modifiant le Code du travail relativement à certains employés des entreprises agricoles*) est entrée en vigueur le 22 octobre 2014 pour remplacer une disposition du *Code du travail* provincial qui excluait les travailleurs agricoles du droit de se syndiquer et de négocier collectivement, sauf si trois employés au moins de cette catégorie sont employés normalement et de manière continue dans une entreprise agricole. En 2013, la Cour supérieure du Québec a statué que l'exclusion violait la liberté d'association garantie par la *Charte canadienne des droits et libertés* et la *Charte des droits et libertés du Québec*. Le *Code canadien du travail* modifié prévoit une protection et des droits associatifs limités des travailleurs d'entreprises agricoles où moins de trois ouvriers sont employés normalement et de manière continue.

Annexe 1			
Couverture syndicale au Canada, 1998-2014			
Année	Employés couverts (000s)	Employés (000s)	Taux de couverture syndicale (%)
1998	4 010	11 633	34,5
1999	4 058	11 961	33,9
2000	4 111	12 379	33,2
2001	4 174	12 654	33,0
2002	4 178	12 967	32,2
2003	4 261	13 249	32,2
2004	4 381	13 459	32,5
2005	4 441	13 607	32,6
2006	4 480	13 892	32,2
2007	4 592	14 171	32,4
2008	4 605	14 360	32,1
2009	4 645	14 035	33,1
2010	4 626	14 283	32,4
2011	4 664	14 559	32,0
2012	4 735	14 760	32,1
2013	4 710	14 961	31,5
2014	4 753	15 077	31,5

Source : Programme du travail, EDSC, Enquête sur la population active

Annexe 2

Organisations syndicales avec 30 000 employés couverts ou plus, 2014

Nom	Affiliation	Nombre
Syndicat canadien de la fonction publique	CTC	630 050
Syndicat national des employées et employés généraux et du secteur public	CTC	340 000
UNIFOR	CTC	300 152
Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada	FAT- COI/CTC	245 592
Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes	FAT- COI/CTC	190 452
Alliance de la fonction publique du Canada	CTC	178 093
Fédération de la santé et des services sociaux	CSN	126 932
Union internationale des employés des services	CtW/CTC	118 991
Teamsters Canada	CtW/CTC	93 351
Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord	FAT- COI/CTC	90 000
Alberta Union of Provincial Employees	Indépendant national	87 843
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario	CTC	77 927
FTQ Construction	CTC	69 914
Christian Labour Association of Canada	Indépendant national	65 986
Fédération des enseignantes et des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario	CTC	65 690
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec	Indépendant national	65 038
Fédération des employées et employés de services publics inc.	CSN	60 700
Association des infirmières et des infirmiers de l'Ontario	CTC	60 000
Fédération des syndicats de l'enseignement	CSQ	60 000

L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada	Indépendant national	58 703
Fraternité internationale des ouvriers en électricité	FAT-COI/CTC	57 130
Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie des États-Unis et du Canada	FAT-COI/CTC	54 600
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes	CTC	54 470
Union internationale des opérateurs-ingénieurs	FAT-COI/CTC	52 789
Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique	CTC	50 000
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale	FAT-COI/CTC	50 000
Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens	CTC	49 811
Alberta Teachers' Association	Indépendant national	44 102
Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique	CTC	43 563
British Columbia Nurses' Union	Indépendant national	41 000
Syndicat uni du transport	FAT-COI/CTC	38 000
Syndicat canadien des employées et employés professionnel-les et de bureau	CTC	36 287
Syndicat de la fonction publique du Québec et parapublique du Québec	Indépendant national	34 904
Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec	CSN	34 000
Fédération autonome de l'enseignement	Indépendant national	32 500

Légende des affiliations :

FAT-COI - Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles
Organizations

CTC - Congrès du travail du Canada

CSN - Confédération des syndicats nationaux

CSQ - Centrale des syndicats du Québec

CtW - Change to Win

Ind. - Organisations indépendantes nationales

Source : Programme du travail, ESDC

Annexe 3 :

Couverture syndicale, par type de syndicat et d'affiliation, 2013 et 2014

	2013 syndicats	2013 locaux	Employés couverts, 2013		2014 syndicats	2014 locaux	Employés couverts, 2014	
			Nombre	Répartition (%)			Nombre	Répartition (%)
National	197	10 724	3 289 674	69,8	196	10 661	3 305 983	69,6
Congrès du travail du Canada (CTC)	52	7 109	2 122 599	45,1	51	7 102	2 122 332	44,7
Indépendant national	108	1 308	702 158	14,9	108	1 303	720 817	15,2
Confédération des syndicats nationaux (CSN)	17	1 811	323 384	6,9	17	1 762	320 836	6,7
Centrale des syndicats du Québec (CSQ)	14	420	128 648	2,7	14	422	129 486	2,7
Confédération des syndicats canadiens (CSC)	4	23	7 924	0,2	4	23	7 566	0,2
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)	2	53	4 961	0,1	2	49	4 946	0,1
International	40	1 240	1 162 571	24,7	41	1 263	1 187 365	25,0
Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles (FAT-COI) / Canadian Labour Congress (CLC)	30	1 133	902 719	19,2	31	1 156	927 396	19,5
Change to Win (CtW) / Congrès du travail du Canada (CTC)	3	27	222 342	4,7	3	27	222 342	4,7
Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles (FAT-COI) uniquement	4	72	35 518	0,8	4	72	35 635	0,7
Indépendant international	3	8	1 992	0,0	3	8	1 992	0,0
À charte directe	290	-	76 455	1,6	290	-	76 455	1,6
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)	287	-	70 400	1,5	287	-	70 400	1,5
Confédération des syndicats nationaux (CSN)	1	-	6 000	0,1	1	-	6 000	0,1
Congrès du travail du Canada (CTC)	2	-	55	0,0	2	-	55	0,0
Indépendant local	245	263	181 758	3,9	243	265	183 429	3,9
Total	772	12 227	4 710 458	100,0	770	12 189	4 753 232	100,0

Source : Programme du travail, EDSC

Annexe 4 :

Couverture du Congrès du travail du Canada, par affiliation, 2013 et 2014

	Employés couverts, 2013		Employés couverts, 2014	
	Nombre	Répartition (%)	Nombre	Répartition (%)
Syndicats nationaux	2 122 599	65,4	2 122 332	64,9
Congrès du travail du Canada (CTC) uniquement	2 122 599	65,4	2 122 332	64,9
Syndicats internationaux	1 125 061	34,6	1 149 738	35,1
FAT-COI/CTC	902 719	27,8	927 396	28,3
CtW/CTC	222 342	6,8	222 342	6,8
À charte directe	55	0,0	55	0,0
Total	3 247 715	100,0	3 272 125	100,0

Source : Programme du travail, EDSC

Annexe 5

Composition des syndicats au Canada, selon le type d'organisation, 2013 et 2014

	Syndicats, 2013		Employés couverts, 2013		2014 Unions		Employés couverts, 2014	
	Nombre	Répartition (%)	Nombre	Répartition (%)	Nombre	Répartition (%)	Nombre	Répartition (%)
National	196	25,4	3 282 898	69,7	196	25,5	3 305 983	69,6
International	41	5,3	1 169 347	24,8	41	5,3	1 187 365	25,0
Indépendant local	245	31,7	181 758	3,9	243	31,6	183 429	3,9
À charte directe	290	37,6	76 455	1,6	290	37,7	76 455	1,6
Total	772	100,0	4 710 458	100,0	770	100,0	4 753 232	100,0

Source : Programme du travail, EDSC

Les pourcentages ne totalisent pas 100 % en raison d'arrondissement

Annexe 6

Composition des syndicats au Canada selon la taille 2013

	National		International		Indépendant local		À charte directe *		Total	
	Syndicats	Employés	Syndicats	Employés	Syndicats	Employés	Syndicats	Employés	Syndicats	Employés
Moins de 1 000	81	29 281	7	2 976	193	59 705	N/D	N/D	281	91 962
1 000-9 999	72	270 149	16	66 713	51	112 053	N/D	N/D	139	448 915
10 000-29 999	17	304 650	8	125 598	1	10 000	N/D	N/D	26	440 248
30 000-49 999	9	342 403	1	37 000	-	-	N/D	N/D	10	379 403
50 000-99 999	12	763 300	6	390 395	-	-	N/D	N/D	18	1 153 695
100 000 et plus	5	1 573 115	3	546 665	-	-	N/D	N/D	8	2 119 780
Grand Total	196	3 282 898	41	1 169 347	245	181 758	290	76 455	772	4 710 458

Annexe 6

Composition des syndicats au Canada selon la taille 2014

	National		International		Indépendant local		À charte directe*		Total	
	Syndicats	Travailleurs	Syndicats	Travailleurs	Syndicats	Travailleurs	Syndicats	Travailleurs	Syndicats	Travailleurs
Moins de 1 000	82	29 892	8	3 775	188	57 388	N/D	N/D	278	91 055
1 000-9 999	71	270 295	15	65 565	54	116 041	N/D	N/D	140	451 901
10 000-29 999	18	338 131	8	127 120	1	10 000	N/D	N/D	27	475 251
30 000-49 999	8	316 167	1	38 000	-	-	N/D	N/D	9	354 167
50 000-99 999	12	776 271	6	397 870	-	-	N/D	N/D	18	1 174 141
100 000 et plus	5	1 575 227	3	555 035	-	-	N/D	N/D	8	2 130 262
Grand Total	196	3 305 983	41	1 187 365	243	183 429	290	76 455	770	4 753 232

*Uniquement des données globales sont disponibles pour les syndicats à charte directe

Source : Programme du travail EDSC

Annexe 7

Couverture syndicale, selon l'affiliation à un congrès, 2013 et 2014

	Employés couverts, 2013		Employés couverts, 2014	
	Nombre	Répartition (%)	Nombre	Répartition (%)
Congrès du travail du Canada (CTC)				
Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles (FAT-COI) / Congrès du travail du Canada (CTC)	909 495	19,3	927 396	19,5
Congrès du travail du Canada (CTC) uniquement	2 115 823	44,9	2 122 332	44,6
Change to Win (CtW) / Congrès du travail du Canada (CTC)	222 342	4,7	222 342	4,7
À charte directe	55	0,0	55	0,0
Total	3 247 715	68,9	3 272 125	68,8
Confédération des syndicats nationaux (CSN)				
Fédération	323 384	6,9	320 836	6,7
À charte directe	6 000	0,1	6 000	0,1
Total	329 384	7,0	326 836	6,9
Centrale des syndicats du Québec (CSQ)				
Total	128 648	2,7	129 486	2,7
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)				
Fédération	4 961	0,1	4 946	0,1
À charte directe	70 400	1,5	70 400	1,5
Total	75 361	1,6	75 346	1,6
Confédération des syndicats canadiens (CSC)				
Total	7 924	0,2	7 566	0,2
Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles (FAT-COI) uniquement				
Total	35 518	0,8	35 635	0,8
Syndicats non affiliés				
Indépendant international	1 992	0,0	1 992	0,0
Indépendant local		3,9		3,9

	181 758		183 429	
Indépendant national	702 158	14,9	720 817	15,2
Total	885 908	18,8	906 238	19,1
Total	4 710 458	100,0	4 753 232	100,0

Source : Programme du travail, EDSC

Méthodologie

En 2014, le Programme du travail a évalué la méthodologie utilisée pour recueillir l'information auprès des organisations syndicales ainsi que le calcul du taux de couverture syndicale.

Avant 2014, les organisations devaient fournir une estimation du nombre d'employés syndiqués qu'elles représentaient vers le début de l'année (1^{er} janvier). Ces estimations étaient représentatives de l'année civile en question. Cependant, l'évaluation a déterminé que le point de données du 1^{er} janvier reflétait mieux l'année civile précédente. Par conséquent, les séries publiées précédemment étaient décalées d'une année. Par exemple, les statistiques de couverture syndicale indiquées précédemment pour 2013 sont à présent considérées comme des données de 2012. Pour le recensement de cette année, les organisations devaient estimer la couverture syndicale pour le 31 décembre. Afin d'éviter la discontinuité des données, les répondants devaient fournir une estimation de la couverture pour 2013 ainsi que pour 2014.

La période de collecte de données a été également révisée dans cette évaluation. Avant 2014, les données étaient recueillies auprès des organisations en mai et juin de l'année en cours. Il a été déterminé que la période de collecte devrait être rapprochée de la date de référence, soit le 31 décembre. Par conséquent, les lettres et courriels de demandes de données ont été envoyés en décembre 2014 aux organisations qui avaient jusqu'à la fin janvier 2015 pour y répondre. Cette pratique continuera dans les années à venir.

L'évaluation a également examiné le calcul du taux de la couverture syndicale au Canada. Le taux de couverture avait été calculé comme une proportion de tous les «travailleurs salariés non agricoles (TSNA)». Les données sur les TSNA sont tirées de *L'Enquête sur la population active (EPA)* de Statistique Canada. Étant donné que les TSNA incluent les travailleurs autonomes, un groupe qui, en grande partie, ne peut prendre part aux négociations collectives, l'évaluation a déterminé que les TSNA devraient être remplacés par un décompte d'employés uniquement. Par la suite, le taux de couverture syndicale au Canada sera calculé comme une proportion de l'ensemble des employés au Canada, à partir des données de l'EPA. La série temporelle de la couverture syndicale a également été recalculée en conséquence.

Si l'information requise n'est pas fournie par l'organisation syndicale, alors les données disponibles les plus récentes sont utilisées.

Définitions

Couverture syndicale : toutes les personnes couvertes par une convention collective, qu'elles soient syndiquées ou non.

Syndicat local : l'unité de base des organisations syndicales formée dans une usine ou un établissement donné. Les membres participent directement aux activités de leur syndicat local, y compris l'élection des agents, les questions financières et autres, les relations entre leur organisation et l'employeur, et paient leurs cotisations au syndicat local.

Syndicat : l'unité des organisations syndicales qui organise et accorde une charte aux sections locales, établit la politique générale pour ses sections locales, les assiste dans la gestion de leurs affaires, et sert de moyen de coordination pour leurs activités.

Syndicat national : un syndicat qui représente uniquement les syndicats au Canada.

Syndicat international : un syndicat qui représente les syndicats au Canada et aux États-Unis. Dans le présent recensement, uniquement les travailleurs au Canada sont concernés.

Organisation locale indépendante : un syndicat sans affiliation formelle avec une autre organisation syndicale.

Syndicat local à charte directe : un syndicat qui est organisé et reçoit sa charte d'un congrès du travail. Ce syndicat paie des droits par tête au congrès dont il reçoit les services.

Couverture syndicale au Canada, 2014

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne à : publiccentre.edsc.gc.ca

Ce document est offert sur demande en médias substituts (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Les personnes qui utilisent un téléscripteur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2015

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction :

droitdauteur.copyright@hrscd-rhdcc.gc.ca

PDF

N° de cat. : Em-5-1F-PDF
ISBN/ISSN : 1929-2228

EDSC

N° de cat. : LT-256-06-15